



EXTENSION DES CONSIGNES DE TRI

Comité syndical du 22 février 2021
Salle de cinéma – Bretteville Sur Laize

1. Présentation " appel à projet CITEO" – intervention de Mme Héritier
2. La stratégie de communication
3. Le plan de communication - rétroplanning
4. Les consignes de tri : "les petits nouveaux"
5. Les nouveaux outils de communication
6. Questions/réponses



1 - Présentation du projet "extension des consignes de tri" (ECT)



Donnons ensemble une nouvelle vie à nos produits.



LES DÉCHETS, TOUS CONCERNÉS !
RÉDUISONS, RECYCLONS, VALORISONS

Des collectivités unies autour d'un même logo pour marquer leur engagement et leurs priorités données à la gestion des déchets.

- > la réduction des déchets à la source
- > le recyclage des déchets triés
- > et la valorisation énergétique



1 - Présentation du projet "extension des consignes de tri" (ECT)

Territoire du SMICTOM (*Syndicat Mixte de Collecte et de Traitement de la Bruyère*) :

Avec la création de 3 communes nouvelles au 1er janvier 2019, il regroupe à ce jour 33 communes réparties dans 3 groupements adhérents, totalisant 27 779 habitants :

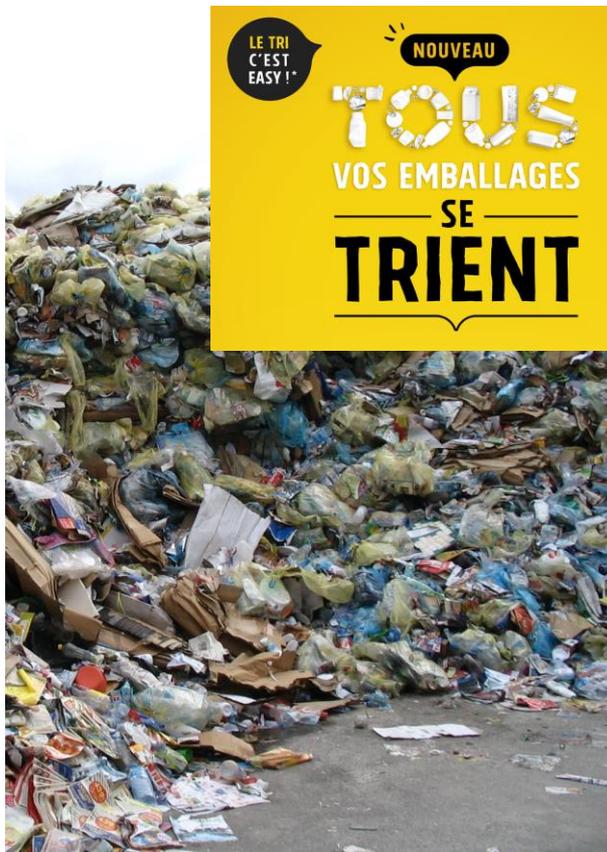
- Communauté de communes des Vallées de l'Orne et de l'Odon (4 communes – 8 307 habitants) ;
- Communauté de communes Cingal-Suisse Normande (26 communes – 14 731 habitants) ;
- Communauté Urbaine Caen La Mer (3 communes – 4 741 habitants) – **retrait au 31 mars 2021 (Mise en œuvre des ECT au 1^{er} avril 2021)**



Depuis le 1er octobre, nouvelles consignes de tri : uniquement pour les communes de St Martin-de-Fontenay, Laize-Clinchamps, May-sur-Orne et Fontenay-le-Marmion.

Pour le reste du territoire du SMICTOM, les extensions de consignes de tri devraient être mises en place au 1^{er} JUIN 2021.

“ Tous les emballages et les papiers se trient et se recyclent ”



- Synergie des adhérents et informations du public relais
- Un seul message pour une campagne d'information
- Une campagne de proximité renforcée

En fonction du contexte sanitaire, 3 ambassadeurs du tri sillonna le territoire pou renforcer les actions de proximité en porte à porte, et présentation, à la demande des mairies, pour parler de ces nouvelles consignes de tri.

- Des outils de communication distribués aux habitants

Lettre d'information + mémo tri, guide grand public (et guide relais)...

Rétroplanning – Mise en œuvre ECT au 1^{er} juin 2021

- Instances de pilotage
- Présentation de l'ECT en comité syndical
- Envoi d'un courrier d'information du Président aux élus concernant le lancement de l'ECT
- Formation des équipages de collecte sur les changements de consignes, les contrôles du contenu des sacs – formation du personnel

Pré-lancement M-3 à M-1

Phase de lancement M-1 à M

01-06-2021
Mise en place ECT

Suivi (M+3 à 6)

Septembre à décembre 2021

- Maintenir la mobilisation
- Améliorer la connaissance du dispositif
- et des pratiques de tri

- **Bilan du dispositif**
- **Résultats observés à J+6 mois (lettre d'infos....)**
- **Communiqué de presse**

4 – Les consignes de tri : "les petits nouveaux"

DÉSORMAIS, TOUS LES EMBALLAGES SUIVANTS SONT À TRIER EN + DANS LES SACS JAUNES ET LES BACS. LE TRI DEVIENT FACILE !



toutes les barquettes



tous les pots et boîtes



tous les sacs et sachets



tous les films



ET TOUJOURS EN JAUNE ...



toutes les briques, cartons, papiers, journaux, enveloppes



toutes les boîtes, bidons, barquettes et aérosols en métal



toutes les bouteilles d'eau, de jus de fruits, soda...



tous les flacons de produits de toilette et de produits ménagers vides

5 – Les nouveaux outils de communication

INFORMER LES PUBLICS....

AVEC LE CONCOURS DE SES PARTENAIRES, LE SMICTOM LANCE SON PLAN DE COMMUNICATION, AVEC UN MESSAGE CLÉ : “TOUS VOS EMBALLAGES SE TRIENT”, MIS EN AVANT SUR UN FOND JAUNE, LA COULEUR DU TRI DES EMBALLAGES.



VOTRE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES S'ENGAGE

TOUS VOS EMBALLAGES SE TRIENT

NOUVEAU

LE TRI C'EST FACILE !

À compter du **1^{er} OCTOBRE 2020** dans votre commune, vous pourrez déposer tous vos emballages et papiers sans exception dans la poubelle jaune.

NOUVEAU MÉMO TRI ! REPOSITIONNABLE

Depuis plus de 20 ans que la collecte sélective existe, le recyclage des emballages ménagers ne cesse de progresser. Ces trois dernières années, dans notre collectivité, nous avons diminué de 8 kg par habitant les ordures ménagères, et parallèlement le recyclage des emballages a augmenté de 4,8 kg par habitant. Si ces résultats sont encourageants, la recherche constante de solutions pour s'améliorer et réduire la production de déchets reste une priorité.

RECYCLER PLUS D'EMBALLAGES EN PLASTIQUE

Jusqu'à présent, seuls les bouteilles et flacons en plastique pouvaient être déposés dans le bac de tri aux côtés des emballages en métal, en papier et en carton. Faute de savoir comment recycler les autres emballages en plastique, nous devons les jeter avec les ordures ménagères.

Les acteurs du tri, de la collecte et du recyclage ont travaillé ensemble et ont trouvé des solutions : pour recycler plus, il suffit de trier d'autres emballages !



MÉMO TRI

TOUS VOS EMBALLAGES ET PAPIERS SE TRIENT

NOUVEAU

- TOUS LES FLACONS, BIDONS ET BOUTEILLES PLASTIQUES
- TOUS LES PAPIERS ET LES CARTONS
- TOUS LES EMBALLAGES EN MÉTAL
- TOUS LES EMBALLAGES EN VERRE

TOUS LES EMBALLAGES PLASTIQUES

LE TRI C'EST EASY !

LES DÉCHETS, PLUS CONCERNÉS !

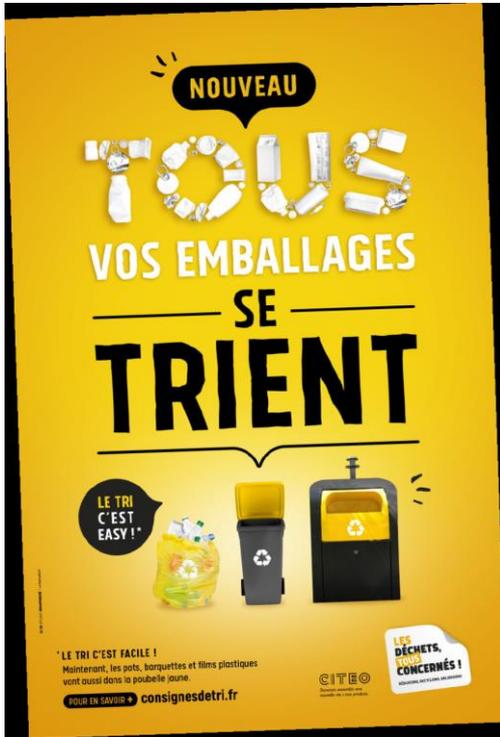
POUR EN SAVOIR + consignesdetri.fr

#ENVRAC #SANSLESIMBRIQUER #SANSLESAYER #BIENLESVIDER

chaque foyer recevra dans sa boîte aux lettres un **courrier** d'information, accompagné d'un **mémo tri** repositionnable, pour rester à portée de vue.

5 – Les nouveaux outils de communication

Dans le même temps, d'autres supports sont déployés: **affichage**, **flocage des bennes** de collecte, vidéo, information dans les bulletins et sur les sites Internet, bannière, guide grand publics/guide relais....



Affiche de la campagne d'information



Flocage des bennes de collecte

Accès vidéo



